

Nantes, le 8 septembre 2020

La Région développe avec SNCF Voyageurs « Mon Forfait Annuel », un abonnement combinant Aléop en TER et TGV offrant un réseau plus attractif pour tous

Pour la rentrée 2020, la Région des Pays de la Loire et SNCF Voyageurs proposent « Mon Forfait Annuel », un abonnement qui permet d'emprunter avec un seul et même titre le réseau Aléop en TER et/ou le TGV en Pays de la Loire sur des axes où la demande est forte tels que Angers-Le Mans ou Nantes-Saint-Nazaire. Les abonnés bénéficieront également des avantages de l'abonnement régional *tutti* illimité, soit des voyages illimités sur un trajet donné.

« Nous avons travaillé sur ce nouvel abonnement avec une priorité : permettre au plus grand nombre de voyageurs de bénéficier des meilleurs tarifs sur des trajets TER et TGV, sur des axes où ces deux modes constituent une combinaison naturelle pour des déplacements domicile-travail, élargissant ainsi leur offre de transport. Nous avons également obtenu l'accessibilité de 9 nouveaux trajets en abonnement TGV. Cela conforte notre ambition visant à proposer une offre de service toujours plus complète aux abonnés. » explique Roch Brancour, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des Transports.

Une formule plus simple et plus économique

Avec Aléop, « Mon Forfait Annuel » est un abonnement qui s'adresse à tous pour des trajets réguliers desservis à la fois par Aléop en TER et le TGV. Il propose jusqu'à 2 mois de réservations de trajets grâce au module dédié avec un règlement par prélèvement automatique mensuel ou en une seule fois.

<https://www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire/offres/tarifs-et-abonnements/je-voyage-beaucoup/mon-forfait-annuel>

Les avantages de l'abonnement *tutti* illimité conservés pour les abonnés « Mon Forfait Annuel » avec Aléop

La Région s'est mobilisée pour offrir à ces abonnés les avantages de la gamme tarifaire Aléop en TER. Tout abonné « Mon Forfait Annuel » bénéficiera, à l'instar des abonnés *tutti* des avantages suivants :

- **50% de réduction sur l'achat d'un billet pour un trajet TER en Pays de la Loire** (différent de celui de l'abonnement)
- **50% de réduction pour les proches qui accompagnent un abonné, les samedi, dimanche et jours fériés** (jusqu'à 3 accompagnants), et **gratuité pour les enfants de moins de 12 ans accompagnants** (jusqu'à 3 enfants) sur les trajets du réseau Aléop en TER.
- **Un statut privilégié** dans le programme de fidélité « Voyageur » SNCF.

Quelques exemples de tarifs d'abonnements « Mon Forfait Annuel » TER + TGV :

- **Angers <> Le Mans : 232 € / mois** (vs. *tutti illimité* : 168 €)
- **Le Mans <> Rennes : 280 € / mois** (vs. *tutti illimité* 221,10 €)
- **Nantes <> Saint-Nazaire : 179 € / mois** (vs. *tutti illimité* 115,20 €, ce trajet n'existait pas en mode abonnement TGV avant sa création en 2020, suite à la demande de la Région).
- **Nantes <> La Roche-sur-Yon : 208 €/mois** (vs *tutti illimité* 141 €, ce trajet n'existait pas en mode abonnement TGV avant sa création en 2020, suite à la demande de la Région)

Comment s'abonner ?

Un voyageur a jusqu'au 9 du mois précédant le début des voyages pour souscrire l'abonnement. Par exemple : pour circuler à compter du 1^{er} octobre 2020, l'abonnement « Mon Forfait Annuel » doit être souscrit avant le 9 septembre 2020 à 23h59.

Informations : www.aleop.paysdelaloire.fr

CONTACT PRESSE – Nadia Hamnache : nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 02 28 20 60 62